

# COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2024/33

Nombre de Conseillers

En exercice : **10**

Présents : 8

Votants : 8

L'an **DEUX MILLE VINGT QUATRE**

Le **DIX NEUF NOVEMBRE**

Le **Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE**

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

Date de convocation du C.M. : 12/11/2024

**Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, FOUILLAND Franck, Yannick FRANÇOIS, ALLOIN Dominique, DONNARS Jean.**

**Absents excusés : Marlène VILLENEUVE, Chantal DESMOUSSEAUX**

**Secrétaire : Yannick FRANÇOIS**

Délibération publiée le 25/11 / 2024

### DÉCISION MODIFICATIVE N°2 DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2024

M. le Maire explique qu'il y a lieu de réaliser un mandat sur le budget assainissement et un titre sur le budget principal pour affecter au budget assainissement les frais de personnel liés au travail réalisé pour le budget assainissement mais payés sur le budget principal. Ces frais s'élèvent à 731 € pour l'année 2024. Or, ces frais n'ont pas été prévus au budget, c'est pourquoi il convient de prendre une décision modificative.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de son Maire et après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des membres présents, les écritures budgétaires suivantes :

En section de fonctionnement :

*Dépenses*

**Compte 6215-012 : + 731 €**

*Recettes*

**Compte 70611-70 : + 731 €**

Fait à JARNOSSE, le 19 novembre 2024

Le Maire,  
**Jean-Marc LOMBARD**



Le Secrétaire de séance,  
**Yannick FRANÇOIS**

